

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Art 1 - OBLIGATIONS — GARANTIES :

Nos marchandises sont garanties 2 ans contre tous vices de fabrication. Cette garantie se limite au strict remplacement gratuit de la pièce reconnue défectueuse. Tous travaux éventuels de pose, dépose, peinture ou remise en état sont exclus de la garantie.

Les caractéristiques des articles portées sur nos catalogues ne peuvent nous engager. Nous nous réservons le droit d'apporter à nos produits toutes modifications que nous jugerions utiles, ou de les supprimer. Remy Garnier n'est pas responsable des variations naturelles de teintes. La décoloration naturelle liée à l'oxydation, l'humidité ou l'exposition prolongée au soleil et à l'air salé ou autres conditions environnementales inadaptées ne sont pas la responsabilité de Remy Garnier, exception faite des finitions recommandées à cet effet.

Remy Garnier travaille de façon artisanale et les variations de teintes et textures de ses matières sont inhérentes aux produits.

Les obligations de la fonderie se limitent à la fourniture des pièces, conformément aux prescriptions de l'acceptation de la commande, et livrées après un simple contrôle d'apparence en l'absence de toute convention particulière de contrôle approfondi. La responsabilité de la fonderie ne s'étend en aucun cas sur la conception des pièces. Les propositions qui peuvent être conduites à faire, tant sur la forme que sur leurs caractéristiques métallurgiques, n'impliquent aucune garantie du résultat industriel recherché par le client. Sur ces bases, la garantie de la fonderie ne peut avoir pour effet que le remplacement gratuit des pièces qui nous seront retournées et dont la défectuosité sera reconnue. Les frais d'usage, de traitement de pièces, de montage, etc., ne seront pas remboursables, ni, d'une façon générale, des dommages directs ou indirects subis par des personnes ou par des biens.

Les fabrications réalisées sur dessins ou modèles fournis par nos clients sont exécutées sous leur entière responsabilité et ils s'engagent entièrement à se substituer immédiatement et totalement à nous, au cas où nous serions recherchés en raison de brevet ou dépôt de modèle.

Art 2 — COMMANDES :

Nos prix sont indiqués hors taxes départ usine, port et emballage en sus. Le port est franco pour la France métropolitaine pour toute commande supérieure à 500 HT (en emballage carton). Le minimum de commande est de 350 € HT.

Toute commande passée implique une acceptation sans réserve de nos conditions de vente. La commande est considérée comme ferme et définitive après versement de l'acompte de 50 %.

L'annulation d'un ordre ne peut être obtenue qu'avec notre consentement, les articles spéciaux, fabriqués sur commande ou comportant un décor, ne peuvent en aucun cas être repris.

Art 3 — LIVRAISON :

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur inobservation ne peut donner lieu à des pénalités ou à des dommages-intérêts à moins que ces conditions stipulées dans la commande aient été expressément acceptées par nos soins.

Nos marchandises sont vendues à disposition en nos magasins. Elles voyagent, même en franco, aux risques et périls du destinataire.

Les réclamations doivent être formulées par écrit dans les 8 jours suivant la réception des envois.

Art 4 — TARIF :

Nos prix sont nets, sans engagement et susceptibles d'être modifiés sans avis préalable. La facturation est faite en euros le jour de l'expédition, à moins de spécifications contraires établies d'un commun accord.

Les emballages sont facturés au plus juste prix, perdus, non repris. Sauf disposition particulière inhérente à l'importance du chiffre d'affaires, les frais de port ou de camionnage sont à la charge du client, il en est de même pour les emballages perdus.

Art 5 — RETOUR :

Aucun retour de marchandise n'est accepté sans notre accord préalable. Il doit être fait immédiatement et franco domicile. La valeur de ces articles ne sera créditée que s'ils sont en parfait état et dans leur emballage d'origine. Une décote pourra éventuellement être appliquée et ce montant sera déduit du compte du client.

Art 6 — REGLEMENT :

Un acompte de 50 % du montant total TTC de la commande est exigé pour confirmer la commande. Le paiement de cet acompte entraîne la réservation des produits ou services demandés. Sauf accords commerciaux particuliers négociés avec Rémy Garnier, le règlement du solde (50 % restant) doit être effectué avant le retrait en magasin ou avant l'expédition de la marchandise.

Aucune condition de paiement accordée antérieurement ne nous engage pour les fournitures à venir. Sauf convention contraire écrite, nous nous réservons le droit de revenir à nos conditions générales de vente.

En aucun cas, le retard dans le transport ou la non réception de la marchandise ne pourront être invoqués pour justifier un retard dans les paiements.

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée entraînera :

1° L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de règlement prévu,

2° La perception d'agios et d'intérêt de retard.

En outre, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, les sommes exigibles en capital, intérêts et frais, seront majorées forfaitairement de 12% (article 1226 du Code Civil).

Toute demande d'ouverture de compte doit être accompagnée des références commerciales d'usage (fournisseurs) et d'un relevé d'identité bancaire.

En cas de contestation les tribunaux de Paris sont compétents. L'acceptation de règlement ne fait ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.

Le catalogue est notre propriété. Le contenu peut être modifié à tout moment. Il ne constitue, en aucun cas, un document contractuel. Les droits en sont réservés pour tous pays. Toutes les reproductions, même partielles, ne peuvent être faites qu'avec notre accord écrit.

Clause de réserve de propriété : En application de la loi n° 80.335 du 12 mai 1980, les marchandises vendues resteront juridiquement notre propriété jusqu'à l'encaissement réel et définitif du total des sommes dues par le client. Nos fabrications sont soumises aux conditions générales de vente figurant sur nos devis et accusés de réception de commande, bons de livraison et factures.